DLP 18-11-81884603

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE n°534 AD

EDITION DE LA STATION "des Pays de la Loire"
Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

GRANDES CULTURES

ABONNEMENT ANNUEL: 50 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars. 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone nº 66.21.32 Poste 571

Régisseur des recettes DDA
C.C.P. 8604-02 D NANTES

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : M. RIBAULT // Nº 1610 AD

BULLETIN Nº 17 DE NOVEMBRE 1981 - TOUS DEPARTEMENTS .... *P 1*

CEREALES

ORGES D'HIVER ET BLES D'HIVER -

Jaunisse nanisante de l'orge - *Les températures clémentes jusqu'au 8 novembre ont permis à une espèce de pucerons du maïs (Rhopalosiphum padi), de migrer sur les orges d'hiver et les tout premiers blés d'hiver levés.*

Pour éviter les contaminations de ces cultures par la jaunisse nanisante de l'orge, on peut faire appel à différentes techniques.

1) Destruction des repousses de céréales

Dans nos régions de l'ouest, peu contaminées par la jaunisse nanisante jusqu'à présent, la destruction des repousses de céréales constitue le moyen le plus efficace pour combattre cette affection. Il est donc indispensable de la mettre en oeuvre. En effet, les repousses maintiennent, en permanence, un réservoir à la fois de virus et de pucerons. Ces derniers sont susceptibles de passer sur les emblavures et, comme ils peuvent être infectieux, ils sont de ce fait dangereux pour ces cultures. Les repousses de céréales hébergent également de nombreux champignons : oïdium, septoriose du feuillage, rouille brune, rouille jaune, rhynchosporiose, helminthosporiose. Elles constituent donc, également, une réserve de maladies cryptogamiques. Il est donc important de les détruire ; on pourra profiter d'une période sèche pour réaliser cette opération, sans oublier celles qui peuvent exister dans les cultures de colza.

2) Les moyens de décider d'une intervention chimique

Pour décider, en toute connaissance de cause, si une intervention chimique est nécessaire, les semis doivent être surveillés régulièrement, chaque semaine, à partir de la levée.

L'observation doit être réalisée de préférence en fin d'après-midi, surtout si la température est plus élevée que celle des jours précédents. On examinera, à contre jour, une centaine de pieds choisis au hasard et en diagonale, dans la parcelle, et on dénombrera les pucerons qu'ils portent.

Si l'on note la présence d'au moins 1 puceron sur 1/3 des pieds, un traitement peut s'avérer nécessaire si le temps doux persiste. On utilisera, dans ce cas, un insecticide homologué (voir la liste dans le bulletin nº 16 du 13 Septembre). Cette intervention sera réalisée à partir du stade 2 feuilles.

.../...

17

Si, au contraire, un froid vif (températures inférieures à - 5° au niveau du sol), intervient lorsque le seuil que nous venons d'indiquer, est dépassé, il est inutile d'intervenir contre les pucerons.

COMPTE-TENU DES CONDITIONS CLIMATIQUES ACTUELLES, IL N'Y A PAS LIEU DE REALISER DE TRAITEMENT CONTRE LES PUCERONS.

Limaces - Il y a lieu de se méfier des limaces car, avant le récent refroidissement, elles ont rencontré des conditions favorables à leur développement.

Les céréales qui succèdent à une culture de colza sont habituellement plus particulièrement attaquées. On pourra donc profiter du contrôle des pucerons dans les céréales, pour repérer les parcelles où les limaces sont nombreuses, et réaliser une intervention si celle-ci s'avère nécessaire.

MAIS

PYRALE - Comme d'habitude, en collaboration avec les Chambres d'Agriculture, une enquête a été réalisée pour déterminer le niveau des populations automnales de cet insecte. Les premiers résultats montrent que les populations sont :

- *en augmentation importante en Vendée ;*
- *plus faibles en Loire-Atlantique ;*
- *en stagnation dans la Sarthe et la Mayenne ;*
- *en sensible diminution en Maine-et-Loire.*

Pour combattre cet insecte, quelques mesures prophylactiques qu'il convient de rappeler sont particulièrement efficaces. Il est souhaitable de les appliquer dans les zones habituellement envahies et dans les zones nouvellement atteintes par cet insecte.

La pyrale passe l'automne, l'hiver et le printemps sous forme de chenille dans les tiges de maïs restées sur le sol, les débris de récolte, les rafles et les épis en cribs. Il est intéressant de les détruire par les moyens appropriés, ce qui permet de réduire les populations pour l'année suivante et, de ce fait, les risques de dégâts.

Des essais réalisés par l'I.N.R.A., en Alsace, ont montré que :

- *des labours profonds de 30 cms empêchent toutes les sorties de papillons.*
- *des labours atteignant 20 cms de profondeur précédés d'un hachage des pailles diminuent sensiblement les populations.*
- *par contre, le seul passage d'un rotavator n'entraine pas une diminution sensible des populations.*

Il est donc recommandé, dans les sols qui le permettent, de réaliser un broyage des résidus de récolte suivi d'un labour profond.

De surcroît, il est indispensable de détruire, en les brûlant, avant le 1er Juin 1982, les rafles et les résidus de cribs.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
des "PAYS DE LA LOIRE" :
G. RIBAULT.

TIRAGE DU 12 NOVEMBRE 1981

.../...